

Motifs de la décision

Projets de décrets modifiant le livre V du code de l'environnement et les colonnes A et B de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement

Projet d'arrêté ministériel relatif à la prévention des accidents majeurs dans les installations classées mentionnées à la section 9, chapitre V, titre 1 du livre V du code de l'environnement

Dans le cadre de la consultation du public sur les projets de décrets et d'arrêté susmentionnés, menée par voie électronique sur le site internet du ministère en charge du développement durable (<http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/>) du 05 juin 2013 au 25 juin 2013 inclus, 22 observations ont été déposées.

La numérotation du projet de décret modifiant le code de l'environnement a également été modifiée, les numéros d'article initialement proposés ayant entretemps été attribués aux dispositions de transposition de la directive sur les émissions industrielles (IED). Les dispositions de la section Seveso sont donc inscrites à la suite de celles-ci.

Les seuils de la nouvelle rubrique 4734 relative aux produits pétroliers ont été modifiés afin de répondre aux inquiétudes exprimées dans les observations quant aux effets de seuils résultants de la suppression des quantités équivalentes pour ces produits, et en particulier pour les combustibles non routiers. La création d'un seuil d'enregistrement et la réintroduction de seuils distincts pour les stockages aériens et enterrés devraient ainsi permettre d'éviter une sévèrisation des seuils de déclaration.